



Ouagadougou, le 09 JUI 2023

Communiqué du Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des Sceaux, relatif à un recrutement d'experts sectoriels dans divers domaines de compétence

Il est porté à la connaissance de l'ensemble du personnel, que la commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lance un appel à candidature pour le recrutement d'experts sectoriels suivant divers domaines de compétence.

Les candidats devront remplir les critères suivants :

- être ressortissant de la CEDEAO
- être titulaire d'un master ou équivalent dans son domaine de compétence ;
- être titulaire d'un doctorat ou équivalent dans son domaine de compétence serait un atout ;
- justifier d'au moins douze (12) ans d'expérience dans l'enseignement, la recherche ou être un praticien dans son domaine de compétence dans une entité donnée ;
- avoir exécuté de manière satisfaisante à au moins une mission similaire auprès d'une organisation internationale ou d'un organisme public, d'un gouvernement ou des entités privées de renom ;
- avoir la maîtrise (lecture, oral et écrit) de l'une des langues officielles de la CEDEAO (Français, Anglais, Portugais).

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes : un curriculum vitae, l'attestation ou diplôme, une lettre de notification ou un contrat ou une attestation de bonne exécution dûment signé par le client.

Les domaines de compétences concerné sont les suivantes :

- 1- aquaculture et gestion des ressources marines ;
- 2- agriculture et gestion des ressources naturelles ;
- 3- santé animale et science vétérinaire ;
- 4- audit et contrôle financier ;
- 5- gestion du changement et réforme institutionnelle ;
- 6- génie civil, construction et gestion de l'infrastructure ;
- 7- communication et journalisme ;
- 8- gestion et règlement des conflits ;
- 9- culture et gestion du patrimoine national ;
- 10- politique douanière et harmonisation ;
- 11- démocratie et bonne gouvernance ;
- 12- coordination des catastrophes et des secours ;
- 13- documentation et archivage ;
- 14- drogue, gestion de la criminalité, application de la loi ;
- 15- gestion des activités d'alerte précoce et de riposte ;
- 16- gestion de la politique économique et commerciale ;
- 17- éducation et élaboration de programmes d'études ;
- 18- gestion d'élections ;
- 19- énergie et mines ;
- 20- accès à l'énergie et énergie alternatives ;
- 21- régulation du secteur d'électricité ;
- 22- environnement et changement climatique ;
- 23- épidémiologie et gestion de la santé publique ;

- 24- gestion des installations et entretien ;
- 25- libre circulation et gestion transfrontalière ;
- 26- développement et sensibilisation aux questions de genre ;
- 27- système d'information géographique (SIG) et cartographie ;
- 28- développement et gestion des soins de santé ;
- 29- droits de l'homme et relations internationales ;
- 30- affaires humanitaires et opération de secours ;
- 31- immigration et migration de la main-d'œuvre ;
- 32- gestion des assurances ;
- 33- gestion des conférences internationales et protocole ;
- 34- relations internationales et diplomatie ;
- 35- services de langues, interprétation, traduction ;
- 36- affaires juridiques et règlementaires ;
- 37- bibliothéconomie et gestion de l'information ;
- 38- gestion de la logistique ;
- 39- surveillance et sécurité maritime ;
- 40- médiation et coopération internationale ;
- 41- développement minier et géologie ;
- 42- blanchiment d'argent et financement du terrorisme ;
- 43- suivi et évaluation ;
- 44- production audiovisuelle et multimédia ;
- 45- gestion et administration de bureau ;
- 46- gestion du pétrole et du gaz ;
- 47- affaires parlementaires et recherches ;
- 48- maintien de la paix et sécurité régionale ;
- 49- gestion de la politique postale ;
- 50- gestion des approvisionnements ;
- 51- gestion du renseignement criminel et de la sécurité ;
- 52- réforme du secteur de sécurité et harmonisation des politiques ;
- 53- affaires sociales et harmonisation des politiques ;
- 54- recherche stratégique, gestion de données ;
- 55- planification stratégique, gestion et leadership ;
- 56- gestion des télécommunications ;
- 57- gestion de l'industrie et harmonisation des politiques ;
- 58- infrastructures et gestion des transports (aérien, terrestre, maritime) ;
- 59- gestion du transport et logistique ;
- 60- développement de la jeunesse et des sports.

Les dossiers de candidatures sont soumis **au plus tard le lundi 12 juin 2023** à l'adresse mail suivant :
subjectmatterexperts2023@ecowas.int

Pièces jointes :

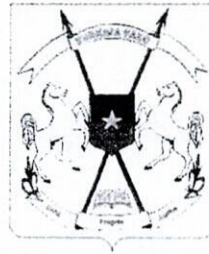
- lettre n°2023-2236/MAECRBE/SG/DPEN/oc du 31/05/2023
- lettre n°2023-0201/ABF/A/S.POLIT/dcbke du 24/05/2023
- annonce n°1-ECW/ADM-PROC-HR/22-06/kik ;

Pour la Ministre, Garde des Sceaux
 et par délégation la Secrétaire Générale

Haoua KAFANDO/GANAME
 Chevalier de l'Ordre du Mérite



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ETRANGÈRES, DE
LA COOPÉRATION RÉGIONALE ET
DES BURKINABÈ DE L'EXTÉRIEUR



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

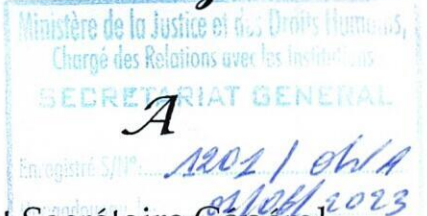
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PROMOTION
DE L'EXPERTISE NATIONALE

Ouagadougou, le 31 MAI 2023

Le Secrétaire Général

N°2023-2236/MAECRBE/SG/DPEN/oc



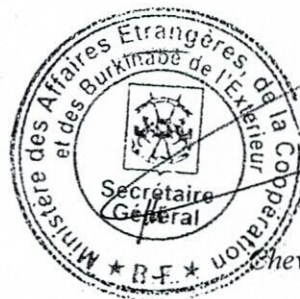
Tout Secrétaire Général
de Ministère et Institution
-OUAGADOUGOU-

Objet : *Appel à candidature pour le recrutement
d'experts sectoriels pour la CEDEAO.*

Je vous fais parvenir, ci-joint, pour candidatures à susciter, la copie de la lettre N°2023-0201/ABF/A/S.POLIT/dcbke en date du 24 mai 2023 de l'Ambassade, Mission Permanente du Burkina Faso à Abuja, relative à un appel à candidature pour le recrutement d'experts sectoriels suivant divers domaines de compétence pour le compte de la Commission de la CEDEAO.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **12 juin 2023**.

P.J : 02



Issa BORO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



Abuja, Le 24 MAY 2023

L'Ambassadeur

N°2023- 0201 /ABE/A/S.POLIT/dcbke

A
Son Excellence Madame le Ministre des
Affaires Etrangères, de la Coopération
Régionale et des Burkinabè
de l'Extérieur

Objet : Recrutement d'experts sectoriels pour la
CEDEAO

-OUAGADOUGOU-

Madame le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ce qui suit :

Dans le cadre de l'exécution de son budget 2023, la Commission de la CEDEAO à travers le Commissaire Chargé des Services Internes a lancé un appel à candidatures référencé n° 1.ECW/ADM-PROC-HR/22-06/kik, pour le recrutement d'experts sectoriels suivant divers domaines de compétence.

Le dernier délai pour la soumission des candidatures est fixé au 12 juin 2023. Les consultants intéressés peuvent obtenir plus amples informations par E-mail.

Je vous prie d'agréer Madame le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

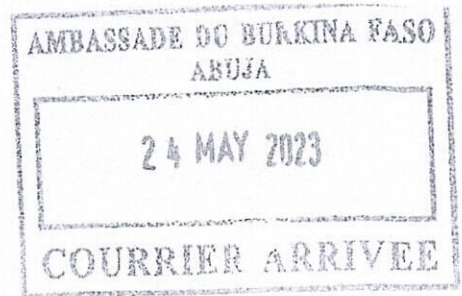
PJ : 01

L'Ambassadeur, Représentant Permanent adjoint
Chargé d'Affaires a.i.



[Signature]
Passida Pascal GOUBA





Date début : 22/052023 ; Date Limite : 12/06/2023
Type : SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET (SMI)
Reference : No.1-ECW/ADM-PROC-HR/22-06/kik
Titre : Sélection d'Experts Sectoriels pour la CEDEAO

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le cadre de l'exécution de son budget 2023, entend affecter une partie des fonds budgétisés en vue de la **Sélection d'Experts Sectoriels**.

2. L'objectif principal est de Veiller à l'objectivité et à la transparence du processus de sélection : les experts apporteront un appui à l'équipe interne de sélection de la CEDEAO, dans le cadre de l'organisation d'entretiens et de réduire au minimum les cas biaisés ; assurer une plus grande efficacité et accroître la crédibilité du processus de sélection.

3. Fonctions et responsabilités des consultants : Le consultant doit conseiller en tant qu'expert l'équipe de recrutement (panélistes) en mettant l'accent sur ce qui suit :

- Aider à finaliser la liste restreinte des candidats pour les postes pertinents dans le domaine d'expertise particulier, le cas échéant ;
- Jouer un rôle actif dans la formulation des questions d'entretien, l'évaluation et la notation des performances des candidats afin de faciliter la sélection finale et d'apporter des contributions aux différents rapports d'entretien.

4. La Commission de la CEDEAO invite les consultants individuels ("Consultants") réunissant les conditions requises à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés devront, dans ce cadre, fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et l'expérience requises pour fournir les services demandés. *Les critères de présélection sont les suivants :*

Critères d'Eligibilité :

- Être ressortissant de la CEDEAO

Qualifications :

- Devra justifier d'un Master ou équivalent dans son domaine de compétence, obtenu dans une université ou grande école reconnue ; ***Veillez fournir la preuve (Attestation ou Diplôme)***
- L'obtention d'un Doctorat ou équivalent dans votre domaine de compétence constituera un avantage. ***Veillez fournir la preuve (Attestation ou Diplôme)***

Expérience

- Devra Justifier d'au moins douze (12) années au minimum d'expérience dans l'enseignement, la recherche ou être un praticien dans votre domaine de compétence dans une entité donnée ;
- Les candidats ayant exécutés de manière satisfaisante au moins une (1) mission similaire auprès d'une organisation internationale ou d'un organisme public, d'un gouvernement ou des

entités privées de renom. ***Veillez fournir la preuve (Lettre de Notification OU Contrat OU Attestation de Bonne Exécution dûment signé par le client)***

Langue

- Le consultant individuel doit avoir la Maîtrise (lecture, oral et écrit) de l'une des langues officielles de la CEDEAO (Français, Anglais ou Portugais).
- La connaissance pratique de tout autre langue officielle constituera un avantage compétitif.

5. Domaines de spécialisation requis :

Les domaines de compétences concernés sont les suivants :

1. *Aquaculture et gestion des ressources marines*
2. *Agriculture et gestion des ressources naturelles*
3. *Santé animale et Science vétérinaire*
4. *Audit et Contrôle financier*
5. *Gestion du changement et Réforme institutionnelle*
6. *Génie civil, Construction et Gestion de l'infrastructure*
7. *Communication et Journalisme*
8. *Gestion et Règlement des conflits*
9. *Culture et Gestion du patrimoine national*
10. *Politique douanière et Harmonisation*
11. *Démocratie et Bonne Gouvernance*
12. *Coordination des Catastrophes et des Secours*
13. *Documentation et Archivage*
14. *Drogue, Gestion de la criminalité/ Application de la loi*
15. *Gestion des activités d'Alerte précoce et de Riposte*
16. *Gestion de la Politique économique et commerciale*
17. *Éducation et élaboration de Programmes d'études*
18. *Gestion d'Élections*
19. *Énergie et Mines*
20. *Accès à l'énergie et Énergies alternatives*
21. *Régulation du secteur d'électricité*
22. *Environnement et Changement climatique*
23. *Epidémiologie et Gestion de la Santé publique*
24. *Gestion des installations et Entretien*
25. *Libre circulation et Gestion transfrontalière*
26. *Développement et sensibilisation aux questions de Genre*
27. *System d'information Géographique (SIG) et Cartographie*
28. *Développement et gestion des soins de santé*
29. *Droits de l'homme et Relations internationales*
30. *Affaires humanitaires et Opérations de secours*
31. *Immigration et Migration de la main-d'œuvre*
32. *Gestion des assurances*
33. *Gestion des Conférences internationales et Protocole*
34. *Relations internationales et Diplomatie*
35. *Services de langues/ interprétation/ traduction*
36. *Affaires juridiques et réglementaires*
37. *Bibliothéconomie et Gestion de l'information*
38. *Gestion de la logistique*
39. *Surveillance et sécurité maritime*
40. *Médiation et Coopération internationale*
41. *Développement minier et Géologie*
42. *Blanchiment d'argent et Financement du terrorisme*
43. *Suivi et Evaluation*
44. *Production audiovisuelle et multimédia*
45. *Gestion et Administration de bureau*

46. *Gestion du pétrole et du gaz*
47. *Affaires parlementaires et Recherches*
48. *Maintien de la Paix et Sécurité régionale*
49. *Gestion de la Politique postale*
50. *Gestion des Approvisionnements*
51. *Gestion du Renseignement criminel et de la Sécurité*
52. *Réforme du secteur de sécurité et harmonisation des politiques*
53. *Affaires sociales et harmonisation des politiques*
54. *Recherche statistique et gestion de données*
55. *Planification stratégique, Gestion et Leadership*
56. *Gestion des télécommunications*
57. *Gestion de l'industrie et harmonisation des politiques*
58. *Infrastructures et gestion des transports (aérien, terrestre, maritime)*
59. *Gestion du transport et logistique*
60. *Développement de la Jeunesse et des Sports.*

6. La sélection sera faite suivant la méthode basée sur la comparaison des CVs et pour chaque langue, le meilleur CV par domaine de Compétence sera retenu.

NB : Veuillez noter que seront octroyés à l'expert sectoriel retenu et invité, un billet d'avion aller-retour (classe économique), une indemnité journalière ou Perdiem au taux de (\$US 262 par jour) et des Honoraires pour les jours de travail effectifs au taux de (\$US 400).

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations pendant les heures ouvrables, c'est-à-dire du lundi au vendredi, de 9h à 17h00 (GMT +1), heure du Nigeria.

Email: procurement@ecowas.int, avec en copie: sbangcura@ecowas.int; vwieira-bamba@ecowas.int ; ikkamara@ecowas.int ; dkoffi@ecowas.int

8. Les manifestations d'intérêts (avec pièce jointe du CV détaillé et des pièces justificatives) portant la mention : « **SELECTION D'EXPERTS SECTORIELS POUR LA CEDEAO, précisant clairement votre DOMAINE DE COMPETENCE**, doivent être soumises par voie électronique à l'adresse email ci-dessous indiquées au plus tard le Jeudi 15 Juin 2023 à 11h00 (GMT + 1), Heure du Nigeria.

Email : subjectmatterexperts2023@ecowas.int

Commissaire chargé de Services Internes